

Chaque semaine, retrouvez l'essentiel de l'actualité du secteur de l'assurance sélectionné par Astrée, sur [notre site internet](#) et sur nos comptes Twitter et LinkedIn.

Astrée · avocats



Astrée · consultants



Mise en demeure CNIL

avril 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

La CNIL a [mis en demeure](#) trois organismes de se conformer à la réglementation en matière de prospection commerciale par mail ou SMS. Elle a en effet constaté que ces organismes ne recueillaient pas le consentement des personnes pour le faire. Pour rappel en matière de prospection commerciale, la transmission de donnée est fondée sur la base légale du consentement préalable.

Sanction ACPR MUTEX

mars 22

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L'ACPR a publié la [décision de la Commission des sanctions](#) du 30 mars dernier sanctionnant lourdement la société MUTEX en infligeant un blâme et une amende de 8 millions d'euros, faisant suite à plusieurs manquements : défaut d'information annuelle des adhérents, manquements sur les dispositifs AGIRA et ECKERT pour les contrats en déshérence (identification des personnes décédées et recherche des bénéficiaires) et modification unilatérale des conditions générales des contrats.

Évolution de la résiliation infra-annuelle en santé

mars 22

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Le [décret n°2022-388](#) du 17 mars 2022 modifie l'article R.221-5 du code de la mutualité et [R113-11](#) du code des assurances en intégrant les garanties relatives à la perte d'autonomie aux contrats mixtes comportant des garanties santé pouvant bénéficier de la résiliation à tout moment. Auparavant, seuls certains contrats mixtes pouvaient être résiliés au titre de la RIA applicable en santé : les contrats couvrant également des garanties décès, incapacité de travail ou invalidité, ainsi que des garanties d'assistance, de protection juridique, de responsabilité civile, de nuptialité-natalité ou d'indemnités en cas d'hospitalisation.

Qui sommes-nous ?

Astrée est un réseau pluridisciplinaire d'avocats et de consultants spécialisés dans le secteur de la distribution de produits d'assurances bancaires et financiers.

Astrée

67 avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80 Fax : 01 47 61 14 85
www.astreeavocatsetconsultants.com